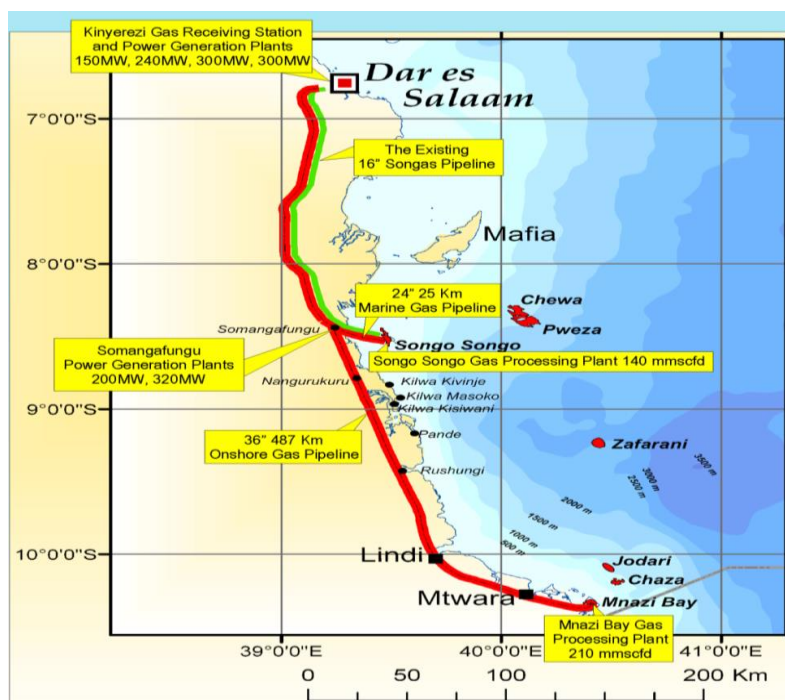


Signature d'un contrat de vente de gaz en Tanzanie

Mise en évidence d'une source de « cash-flow » additionnelle

Maurel & Prom, en association avec ses partenaires sur le permis de Mnazi Bay, Wentworth et Tanzania Petroleum Development Corporation (TPDC), annoncent avoir signé le 12 septembre 2014 un contrat de vente portant sur la fourniture sur le long terme du gaz naturel produit sur les champs de Mnazi Bay et de Msimbati dans le sud de la Tanzanie. Le gaz sera livré et transporté via les installations d'évacuation reliant Mtwara à Dar es Salaam. Le gazoduc et la centrale de traitement Madimba, détenus et exploités par l'État, sont en cours de construction, et l'achèvement ainsi que la mise en service du gazoduc sont prévus pour le 1^{er} trimestre 2015.

En vertu du contrat de vente, les partenaires s'engagent contractuellement à fournir jusqu'à un maximum de 80 millions de pieds cubes par jour de gaz naturel au cours des huit premiers mois d'exploitation, avec une possibilité d'augmenter dans le temps la production jusqu'à un maximum de 130 millions de pieds cubes par jour, et ce pour une période allant jusqu'à 17 ans. La vente du gaz sera constatée à l'entrée du gazoduc de 16 pouces (environ 400 mm) reliant le centre de production de Mnazi Bay au centre de traitement de Madimba.

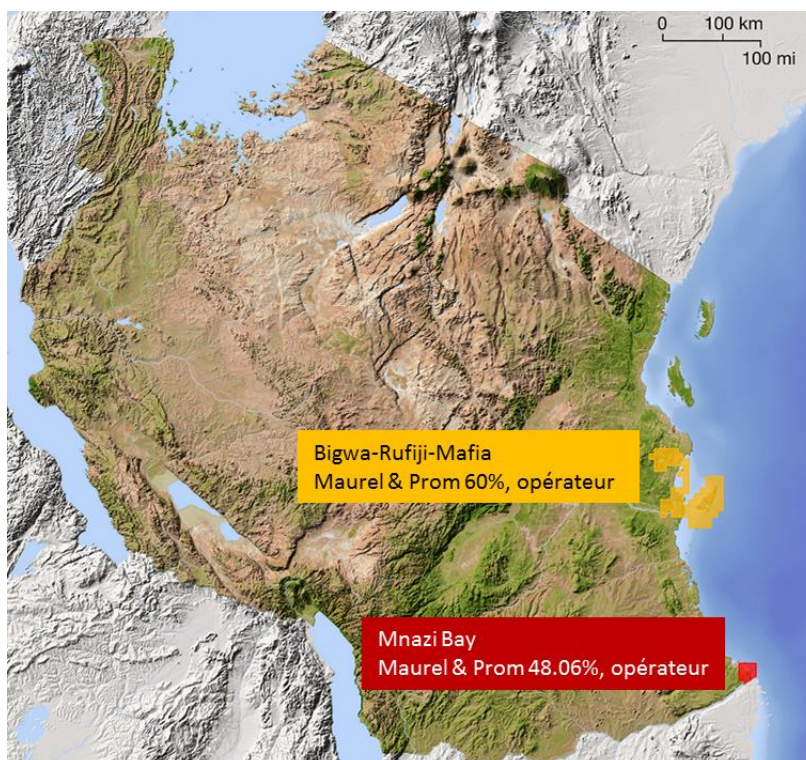


La première livraison devrait s'étaler sur la période comprise entre le 22 janvier 2015 et le 22 avril 2015 à un prix fixe de 3,00 USD par million de btu (environ 3,07 USD par millier de pieds cubes), augmentant avec l'indice IPC du secteur industriel aux États-Unis. Le contrat de vente de gaz de Mnazi Bay est soumis à certaines conditions suspensives, dont la fourniture par le gouvernement de toutes les autorisations requises et la remise d'une version signée des contrats de garantie de paiement.

Forts d'un contrat sur le long terme, les partenaires du permis de Mnazi Bay consacreront le temps précédant le début de la première livraison de gaz à la construction et à la mise en service des infrastructures de surface nécessaires, y compris les installations de séparation et de traitement et les différents systèmes de liaisons entre les puits producteurs et le gazoduc. Le gaz sera produit à partir des quatre puits existants sur les champs de Mnazi Bay et de Msimbati. Ces puits devraient permettre de produire suffisamment de gaz naturel pour répondre aux volumes initiaux de livraison de 80 millions de pieds cubes par jour en vertu du contrat de vente de gaz.

Maurel & Prom a le statut d'opérateur sur le permis de Mnazi Bay dont il détient une participation de 48,06 % en phase de production et de 60,075 % en phase d'exploration. Les participations restantes en phase de production sont détenues par Wentworth à hauteur de 31,94 % et TPDC à hauteur de 20 %.

Maurel & Prom est entré en Tanzanie en juillet 2004 sur le permis Bigwa-Rufiji-Mafia dont il est l'opérateur avec 60% des intérêts. Il a renforcé ses positions en 2009 en rachetant à la société Artumas le permis de production de Mnazi Bay.



En moins de dix ans, Maurel & Prom a acquis une notoriété importante comme opérateur pétrolier onshore auprès des autorités tanzaniennes et des acteurs locaux. Le Groupe est reconnu comme ayant été un précurseur dans une zone estimée à très fort potentiel gazier.

La mise en production du champ de Mnazi Bay, va permettre au Groupe de générer une seconde source de cash-flow, complémentaire du Gabon. C'est une progression significative dans la mise en valeur de cet actif qui contribuera dès l'an prochain au cash-flow de la société en constituant un élément de revenu stable à long terme.

Avec la signature de ce contrat, le Groupe pourra comptabiliser les réserves présentes sur le champ de Mnazi Bay. Une certification devrait être disponible au début de l'année 2015.

Les équipes qui se sont employées à développer ces actifs se réjouissent du développement des activités et de la concrétisation prochaine de leurs efforts avec la mise en service du gazoduc.

Communication :

MAUREL & PROM

Tél. : +33 (0)1 53 83 16 45

ir@maureletprom.fr

Ce document peut contenir des déclarations prospectives concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de la société Etablissements Maurel & Prom. Par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que, notamment, les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.

Etablissements Maurel & Prom est inscrit à la cote d'Euronext Paris – Compartiment A
CAC® mid 60 - SBF120® - CAC® Mid & Small - CAC® All-Tradable - CAC® All-Share – CAC PME – Éligible au PEA - PME
ISIN FR0000051070 / Bloomberg MAU.FP / Reuters MAUP.PA